

Pour diffusion le 21 avril à 9 h 30

## Communiqué de presse

### Enquête de la FPPE-CSQ et du SPPÉCA-CSQ

## 29 % des professionnelles et professionnels de l'éducation de la région de Chaudière-Appalaches songent à quitter leur emploi

Québec, le 21 avril 2021. – « Les conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'éducation œuvrant dans les écoles de la région de Chaudière-Appalaches ne sont pas plus faciles qu'ailleurs au Québec alors que 29 % d'entre eux songent à quitter leur emploi. »

Tel est l'un des faits saillants qui ressort d'une enquête menée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et le Syndicat du personnel professionnel de l'éducation de Chaudière-Appalaches (SPPÉCA-CSQ) auprès de leurs membres à l'emploi des centres de services scolaires de la région.

Le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry, et le président du SPPÉCA-CSQ, Jean-François Jomphe, ont dévoilé ce matin, en conférence de presse, un portrait très préoccupant de l'état des conditions de travail et de pratique des professionnelles et professionnels de l'éducation de la région de Chaudière-Appalaches. Parmi celles et ceux qui songent à quitter leur emploi pour une autre raison que la retraite, 63 % souhaiteraient occuper un emploi similaire dans le secteur privé, alors que 37 % préféreraient un emploi différent dans le secteur public.

Les principales raisons invoquées par celles et ceux qui souhaitent quitter leur emploi sont la lourdeur de la tâche pour 69 % d'entre eux, le manque de reconnaissance pour 53 % des répondantes et répondants ainsi que le salaire pour 31 % des personnes interrogées.

### Des données préoccupantes

Le président du SPPÉCA-CSQ, Jean-François Jomphe, ajoute que la grande majorité des professionnelles et professionnels interrogés déplorent de ne pas pouvoir intervenir auprès de tous les élèves ayant des besoins, ni même agir dans un contexte de prévention.

Ainsi, 79 % des répondantes et répondants soutiennent que seuls les élèves qui présentent les problèmes les plus urgents ont accès aux services. Autres données troublantes : 69 % disent ne pas avoir le temps de faire d'interventions préventives et 72 % reconnaissent qu'il leur est impossible de faire le nombre de suivis qu'ils jugent requis.

D'autre part, pour ce qui est de la surcharge de travail, 55 % des répondantes et répondants l'attribuent au fait qu'il y a un manque de ressources professionnelles, alors que 64 % précisent que c'est particulièrement le cas dans leur propre corps d'emploi.

Autre point : les personnes interrogées sont d'avis que le manque de ressources professionnelles est causé par le non-remplacement des personnes absentes (64 % des répondantes et répondants), l'incapacité à combler les postes (61 % des répondantes et répondants) et la difficulté à retenir les professionnelles et professionnels en poste (59 % des répondantes et répondants). Finalement, les personnes consultées déplorent des problèmes d'organisation du travail causés par des conflits de rôles ou des frontières de fonctions floues (selon 57 % des répondantes et répondants), par un temps trop important consacré à des tâches administratives (selon 43 % des répondantes et répondants) ou par des outils de travail et des locaux inadéquats (selon 42 % des répondantes et répondants).

### **Un manque de ressources qui entraîne d'autres problèmes**

« Essentiellement, le manque de ressources professionnelles est la grande source de tous nos problèmes. Les professionnelles et professionnels doivent supporter, chaque jour, une charge de travail beaucoup trop lourde et sont en mesure d'aider uniquement une minorité des élèves qui ont des besoins. De plus, l'aide qu'on apporte n'est pas optimale dans le contexte actuel. Nous nous efforçons donc d'éteindre des feux, mais il nous est impossible d'éteindre tous les feux. C'est très frustrant », termine Jean-François Jomphe.

### **Une situation semblable partout au Québec**

Pour sa part, le président de la FPPE-CSQ soutient que la situation difficile vécue dans la région de Chaudière-Appalaches est semblable à celle vécue par le personnel professionnel partout à travers le Québec. « Notre sondage, qui a reçu plus de 3 000 réponses, indique qu'un pourcentage élevé de nos membres songe à quitter son emploi, pourcentage qui varie entre 23,5 % et 51,2 % selon les corps d'emploi. Les raisons invoquées, par ordre d'importance, sont la lourdeur du travail (63 %), le manque de reconnaissance (49 %) et le salaire (41 %). C'est dire à quel point la situation est sérieuse », de commenter Jacques Landry.

À noter que, parmi celles et ceux qui envisagent de quitter leur emploi, la moitié d'entre eux souhaiteraient aller occuper un emploi semblable au privé où ils bénéficieraient de meilleurs salaires et conditions de travail.

### **Des faits saillants qui interpellent**

Parmi les autres faits saillants ressortant du sondage mené auprès de l'ensemble des membres de la FPPE-CSQ au Québec, notons les suivants :

- 78 % des répondants affirment que seuls les élèves ayant un problème jugé urgent ont accès à un service;
- 73 % ont identifié une impossibilité de faire le nombre de suivis qu'ils considèrent requis;
- 66 % mentionnent l'impossibilité de faire des interventions préventives;

- 56 % ont identifié le manque de ressources dans leur corps d'emploi comme première raison de la surcharge de travail.

### **Une négociation importante**

En terminant, Jacques Landry presse le gouvernement du Québec de profiter de la négociation en cours pour discuter sérieusement avec les porte-parole de la FPPE-CSQ afin d'identifier des mesures concrètes, notamment pour régler les problèmes urgents de manque de ressources professionnelles. « Actuellement, les discussions, aux tables de négociation, piétinent. Le gouvernement ne propose rien de concret pour améliorer la situation actuelle, qui ne cesse de se détériorer », conclut le président de la FPPE-CSQ.

– 30 –

### **Profil de la FPPE-CSQ**

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires du Québec, francophones et anglophones, ainsi que des commissions scolaires Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

### **Renseignements**

Claude Girard  
Conseiller en communication  
Cell. : 514 237-4432  
Courriel : [girard.claude@lacsq.org](mailto:girard.claude@lacsq.org)